

D. Services de traitement de l'information et services connexes de télécommunications

- D304 Services électroniques de transmission et de télécommunications
- D305 Services électroniques de télétraitement et de temps partagé
- D309 Services de radiodiffusion de l'information et de distribution des données
- D316 Services de gestion des réseaux de télécommunications
- D317 Services automatisés de nouvelles, services de données ou autres services d'information. Achats de données, l'équivalent électronique des livres, des magazines, des journaux, etc.
- D399 Autres services de traitement automatique de l'information et services de télécommunications

F. Services afférents à la conservation et aux ressources naturelles

- F004 Services afférents aux activités agricoles (labourage, défrichage, etc.)
- F005 Services d'ensemencement des pâturages (équipements de surface)
- F006 Services de récolte, y compris les services de production et de collecte des semences
- F007 Services de production et de transplantation des semis
- F011 Services d'épandage de pesticides et d'insecticides
- F010 Autres services d'amendement des prairies et des forêts
- F021 Services vétérinaires et services d'entretien des animaux (y compris les services afférents au bétail)
- F029 Autres services d'entretien et de contrôle des animaux
- F030 Services de gestion des ressources halieutiques
- F031 Services de pisciculture
- F050 Services d'entretien des lieux récréatifs (mais non leur construction)
- F059 Autres services afférents à la conservation et aux ressources naturelles

G. Services de santé et services sociaux

Toutes les catégories

H. Services de contrôle de la qualité, services d'essai et d'inspection et services de représentation technique

Services au ministère des Transports, au ministère des Communications et au ministère des Pêches et des Océans en ce qui concerne la CFA 36 - (Matériel industriel spécial), la CFA 70 - (Équipements de traitement automatique de l'information, fournitures de logiciels et équipements de soutien) et la CFA 74 (Machines de bureaux, systèmes de traitement de texte et fichiers à classement visible).

CFA 58 (Équipements de communication, de détection et de rayonnement cohérent)

Services afférents aux équipements de transport.